

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

## COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS

Date : 03/08/2021

Objet : Travaux routiers sur l'agglomération bergeracoise

### Travaux sur l'agglomération bergeracoise du 19 août au 3 septembre : mise en place d'une circulation alternée

Le Conseil départemental de la Dordogne va entreprendre deux chantiers de réfection de chaussées départementales sur l'agglomération bergeracoise :

- **Le premier sera conduit du jeudi 19 août au vendredi 27 août** sur la RD660, dans la traverse du bourg de Creysse.

Ces travaux seront réalisés sous circulation alternée, mais la circulation sera fortement perturbée.

Compte tenu du classement de la section de route concernée en « zone à enjeux » au titre du bruit émis par les infrastructures routières, la couche de roulement qui sera mise en œuvre sera de type enrobés dits « phoniques », disposant de caractéristiques particulières visant à atténuer le bruit créé par le passage des véhicules.

- **Le second chantier sera mené du lundi 23 août au vendredi 3 septembre** sur la rocade Sud de Bergerac (RD936<sup>F</sup>1), entre le giratoire de la route de Monbazillac - RD13, et le giratoire de la Route d'Eymet - RD 933.

Afin de minimiser la gêne aux usagers, ces travaux seront réalisés de nuit sous circulation alternée.

Pendant toute la durée des travaux, la vitesse sera abaissée à 50 km/h pour assurer la sécurité de circulation.

Malgré les perturbations inhérentes à ces travaux, les usagers sont invités à veiller au respect des mesures de sécurité mises en place.